

Collonges

# Faculté adventiste de théologie



## Bulletin de la FAT 2017-2018



CAMPUS  
ADVENTISTE DU SALÈVE

COLLONGES - SOUS - SALÈVE  
DEPUIS 1921

[www.campusadventiste.edu](http://www.campusadventiste.edu)  
[secretariat.fat@campusadventiste.edu](mailto:secretariat.fat@campusadventiste.edu)  
+33 (0) 450 87 68 00

33 chemin du Pérouzet – 74160 Collonges-sous-Salève – France

## Déclaration de mission

La Faculté adventiste de théologie sert l'Église adventiste du septième jour en préparant, sur les plans théologique et pratique, des cadres compétents pour proclamer l'Évangile éternel et faire des disciples du Christ dans l'attente de son retour.

## Historique

Dès 1893, dans le souci d'assurer la préparation théologique des pasteurs et des laïcs adventistes, des cours bibliques ont été organisés dans différentes villes d'Europe. Pour répondre au besoin d'une formation plus structurée, une école missionnaire regroupa en 1904 les étudiants à Gland, dans le canton de Vaud (Suisse). Elle y fonctionna jusqu'en 1921, date à laquelle l'école fut transférée à Collonges-sous-Salève, en France. Elle prit alors le nom de Séminaire adventiste du Salève.

La tâche essentielle du Séminaire, dès sa fondation, fut de préparer des pasteurs et des employés de l'Église adventiste pour les pays d'Europe latine, et des missionnaires partant pour les pays francophones. Au fil des ans, le Séminaire a vu l'ouverture de différents départements d'enseignement, qui se sont ajoutés au département de théologie.

En 1981, ce département a pris le nom de Faculté adventiste de théologie (FAT).

Depuis sa première promotion en 1923, et sans interruption, le Séminaire, puis la Faculté adventiste de théologie, a délivré chaque année ses diplômes à des étudiants venus du monde entier. La FAT contribue ainsi d'une façon unique au développement de l'Église adventiste dans les pays francophones et partout dans le monde.

## Accréditations

Établissement privé d'enseignement supérieur sans contrat avec l'Éducation nationale en France, la FAT est enregistrée depuis 1981 auprès de l'académie de Grenoble sous le numéro d'immatriculation 0741329T.

La FAT fait partie du système mondial adventiste d'éducation. Elle est accréditée depuis 1977 par l'*Accrediting Association of Seventh-day Adventist Universities (Level III Institution = cycle doctoral)*. Elle est l'une des cinq facultés adventistes francophones de théologie, avec l'Université Cosendai (Cameroun), l'Université adventiste d'Haïti, l'Université Zurcher (Madagascar) et l'Université adventiste de Lukanga (République démocratique du Congo).

La FAT renouvelle tous les quatre ans son accord de 1983 avec la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg. Les étudiants inscrits en Licence 3 à la FAT ont la possibilité, sur recommandation du conseil de la FAT et suite à un entretien de validation, de s'inscrire parallèlement à Strasbourg et de recevoir la Licence en théologie de la Faculté de théologie protestante, moyennant la correction conjointe FAT/Strasbourg d'une partie des examens et du mémoire. L'étudiant peut ainsi obtenir un diplôme en théologie délivré par l'État français.

La FAT a signé en 2007 un accord avec le Séminaire théologique de l'Université Andrews, aux États-Unis : les programmes de Licence et de Master de la FAT y sont validés et autorisent l'accès direct en programme doctoral (*PhD* et *ThD*).

La FAT a signé un accord avec la Faculté de théologie et de sciences religieuses de Laval (Québec), au Canada : le Master de la FAT y est reconnu depuis 2007.

## Centres d'études

Plusieurs centres d'études ont leur siège au Campus adventiste du Salève. Ils enrichissent son rayonnement culturel et religieux.

### Archives adventistes

Les Archives adventistes ont été créées au Campus par la Division intereuropéenne des Églises adventistes pour rassembler les archives adventistes de la France, de la Belgique, du Luxembourg et de la Suisse. La mission des Archives est de conserver le matériel historique et de le mettre à la disposition des chercheurs et des étudiants. Le blog documentaire des Archives permet d'en apprendre plus sur les ressources, services et publications de ce centre de recherche.

Directeur : Guido Delameillieure.

Web : [www.archivesadventistes.org](http://www.archivesadventistes.org)

### Bibliothèque Alfred-Vaucher

Attenante à la Faculté (où se donnent les cours de théologie), la bibliothèque Alfred-Vaucher est l'indispensable centre de documentation que fréquente en permanence l'étudiant en théologie. Il y trouve les livres et périodiques qui accompagnent et complètent ses cours, et constituent les ressources de ses recherches pour ses travaux et mémoires.

Directrice : Dominique Bonnefoy.

Web : [www.bibavaucher.net](http://www.bibavaucher.net)

### Centre international pour la Liberté religieuse et les Affaires publiques

Le CILRAP est un lieu de recherche, de documentation, d'information et de formation sur les affaires publiques et la liberté religieuse. Sa mission est de former les actuels et les futurs « ambassadeurs » des Églises et institutions auprès des autorités politiques et religieuses, à tous les niveaux de la société. Cela implique également la promotion et la défense de la liberté religieuse pour tous, selon les principes de l'Évangile et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Directeur : John Graz.

Web : [www.campusadventiste.edu](http://www.campusadventiste.edu)

### Centre José-Figols

Le Centre José-Figols est le centre de recherche et de documentation en théologie pratique de la FAT. Sa mission est d'encourager et de diffuser la recherche en vue d'un ministère auprès des jeunes et d'une pratique de l'évangélisation adaptés à notre époque. Quatre objectifs permettent de mettre en œuvre cette vision : la recherche (individuelle ou collective, de professeurs ou d'étudiants), la documentation (livres, dossiers et revues sont à disposition des chercheurs et de tous), la formation et la communication afin de partager et de faire connaître les défis et pistes d'action utiles pour une pratique en phase avec notre monde qui change.

Directeur : Gabriel Monet.

Web : [www.centrejosefigols.com](http://www.centrejosefigols.com)

### Centre de recherche Ellen White

Le Centre de recherche Ellen White a pour mission de promouvoir la recherche en histoire de la communauté chrétienne adventiste et des mouvements protestants qui ont conduit à son

émergence. Il met à la disposition du public l'intégralité de l'œuvre d'Ellen White (1827-1915) ainsi qu'une importante documentation relative à son ministère, son temps et sa vie. Il est une section européenne de l'*Ellen G. White Estate*, organisme mondial chargé officiellement de la publication de ce patrimoine. Sa tâche est de favoriser une lecture intelligente et objective de cette figure de l'adventisme, et de faire connaître la richesse de sa spiritualité. Parallèlement, le centre s'intéresse à la spiritualité chrétienne dans son ensemble et à l'actualité religieuse. Il accueille tous les chercheurs, sans aucune distinction philosophique ou religieuse.

Directeur : Jean-Luc Rolland.

Web : [www.ellenwhitecenter.org](http://www.ellenwhitecenter.org)

## Corps enseignant 2017-2018

### Doyen

Luca MARULLI, doctorant  
*Nouveau Testament*

### Vice-doyen

Rivan DOS SANTOS, docteur en histoire, Grenoble, 2004  
*Histoire*

### Professeurs

Roland MEYER, docteur en théologie protestante, Strasbourg, 1987  
*Théologie systématique*

Gabriel MONET, docteur en théologie et sciences religieuses, Strasbourg, 2013  
*Théologie pratique*

Jean-Luc ROLLAND, docteur en histoire contemporaine, Montpellier, 2015  
*Histoire et théologie adventistes*

Claude VILLENEUVE, doctor of education, Andrews University (Michigan), 1985  
*Anglais théologique*

### Maîtres de conférence

Jean-Jacques HENRIOT, licencié ès lettres classiques, Paris Sorbonne, 1969  
*Grec*

Marcel LADISLAS, DÉA, Paris, 2001  
*Ancien Testament*

### Invités

Geneviève AUROUZE, DÉSS en psychologie clinique, Grenoble, 1981  
*Psychologie*

Yvan BOURQUIN, docteur en théologie, Lausanne, 2004  
*Narratologie*

Ebrard DA COSTA, master en théologie, Collonges, 2012  
*Islamologie*

Roland FAYARD, docteur en médecine, Lyon, 1979  
*Principes de santé*

John GRAZ, docteur en histoire des religions, Paris Sorbonne, 1986  
*Affaires publiques et liberté religieuse*

Thierry LENOIR, pasteur aumônier  
*Initiation à l'aumônerie*

Jacques SAUVAGNAT, docteur ès sciences, Genève, 2000  
*Science et religion*

Rudy VAN MOERE, docteur en théologie, Amsterdam, 2011  
*Ancien Testament*

## Calendrier universitaire 2017-2018

Date limite de dépôt de dossier pour étudiant ayant besoin d'un visa ou/et ayant besoin d'un appartement	30 avril
Date limite de dépôt de dossier pour étudiant n'ayant besoin ni d'un visa ni d'un appartement	30 juin
Examens : session de rattrapage	5 septembre
Test de français (pour les nouveaux étudiants non-francophones)	5 septembre, à 9 h
Réunion d'information pour les nouveaux étudiants	5 septembre, à 14 h
Inscription au semestre d'automne pour les nouveaux étudiants (1)	5 septembre, 15-17 h
Inscription au semestre d'automne pour les anciens étudiants (1)	6 septembre, 8-12 h ; 13 h 30-17 h
Culte de rentrée	6 septembre, soirée
<b>Début du semestre d'automne</b>	<b>7 septembre, à 8 h</b>
Dernier jour pour modifier son programme	22 septembre
Cérémonie d'ouverture de l'année	22 septembre, soirée
Vacances d'automne	du 28 octobre au 5 novembre
Révisions	15 décembre
Examens du semestre d'automne	18-20 décembre
Vacances de Noël / temps de stage	du 21 décembre au 29 janvier
Inscription au semestre de printemps (1)	30 janvier, 8-12 h ; 14-17 h
<b>Début du semestre de printemps</b>	<b>31 janvier, à 8 h</b>
Dernier jour pour modifier son programme	16 février
Vacances d'hiver	17-25 février
Lundi de Pâques – férié	2 avril
Semaine intensive de cours spéciaux	3-6 avril
Vacances de printemps	7-22 avril
Fête du Travail – férié	1 <sup>er</sup> mai
Fin de la Guerre – férié	8 mai
Ascension – férié	10 mai
Date limite de dépôt des mémoires	14 mai
Lundi de Pentecôte – férié	21 mai
Révisions	4 juin
Examens du semestre de printemps	5-7 juin
Journée de soutenances de mémoires	8 juin
Cérémonies de clôture	8-10 juin

(1) Un droit de retard de 40 € par jour, avec un maximum de 160 €, est perçu pour toute inscription enregistrée après la date prévue.

## Calendrier des séminaires de Master 2

Du 18 au 22 septembre, Diplomatie et affaires publiques de l'Église adventiste, par John Graz  
 Du 25 au 29 septembre, Analyse narrative, par Yvan Bourquin  
 Du 13 au 17 novembre, Accompagnement de fin de vie et du deuil, par Geneviève Aurouze  
 Du 20 au 24 novembre, Théologie de l'Ancien Testament 2, par Rudy Van Moere  
 Du 12 au 16 février, L'islam contemporain, par Ebrard Da Costa  
 Du 19 au 23 février, Christologie, par Roland Meyer  
 Du 3 au 6 avril, Méthodologie de la recherche, par Rivan Dos Santos

# Faculté adventiste de théologie

## **bulletin 2017-2018** **programme**

Le programme des études de la FAT est régulièrement adapté, selon les besoins de l'Église, et validé par le conseil des ministères et du programme. Il est organisé conformément au protocole européen de Bologne sur les études universitaires.

Le cycle de Licence dure trois ans. Le cycle de Master dure deux ans. Sur demande justifiée de l'étudiant, chaque cycle peut être prolongé d'une année universitaire.

Pour être compris aussi bien selon la perspective européenne que selon les habitudes américaines, le programme de la FAT est ci-après détaillé selon deux systèmes :

- en ECTS (*European Credit Transfer System*), la valeur européenne, sachant qu'une année universitaire à temps plein vaut toujours 60 ECTS et représente une charge de travail d'environ 1500 à 1800 heures ;
- en USC (*United States Credit*), la valeur des États-Unis, sachant qu'un USC représente pour l'étudiant une charge d'environ 45 heures, à savoir généralement 13 à 15 heures en classe et environ 30 heures de travail personnel.

## Diplômes offerts

### Certificat d'initiation biblique

Niveau d'admission : aucun diplôme requis. Le Certificat d'initiation biblique est délivré après une année d'études « à la carte » suivie comme une formation personnelle sans visée professionnelle. Il convient de valider au moins vingt-six USC de cours choisis dans le programme de Licence.

### Licence en théologie

Niveau d'admission : le baccalauréat français ou un diplôme équivalent. La Licence en théologie sanctionne la réussite du programme de Licence, sur trois années d'études. Elle représente l'acquisition de 180 ECTS (114 USC).

### Master en théologie – recherche

Niveau d'admission : la Licence en théologie ou un diplôme équivalent. Le Master en théologie (master de recherche) sanctionne la réussite du programme de Master, sur deux années d'études. Il représente l'acquisition de 120 ECTS (50 USC).

## Débouchés

Le Master en théologie est le diplôme habituellement requis pour le ministère pastoral professionnel dans l'Église adventiste. Toutefois, la FAT ne saurait garantir à ses étudiants qu'ils seront employés par une Fédération ou Union de l'Église adventiste.

Le Master en théologie peut donner accès aux études de Doctorat, après examen de la candidature par la faculté sollicitée.



## Enseignement à distance

Il est possible de suivre une partie du programme de Licence en enseignement à distance. Demander au secrétariat la documentation spécifique.

## Programme de Licence 1

### Langues bibliques

**Hébreu 1** (3 ECTS, 2 USC)  
Introduction à la langue hébraïque (vocabulaire, grammaire et syntaxe) et à la pensée juive. Lecture et traduction de textes bibliques.

**Grec 1 et 2** (6 ECTS, 4 USC)  
Introduction à la langue du Nouveau Testament (vocabulaire, grammaire, morphologie et syntaxe). Lecture et traduction de textes bibliques.

### Disciplines bibliques

**Introduction à la Bible** (5 ECTS, 3 USC)  
La Bible, ses langues originales et ses traductions françaises. Le trésor des manuscrits en grec et en hébreu et la critique textuelle. Le processus historique de la canonisation de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'histoire du peuple d'Israël dans sa fonction productrice et contextuelle des Ecritures.

**Pentateuque** (3 ECTS, 2 USC)  
Étude de textes choisis du Pentateuque permettant de réfléchir sur l'histoire de la rédaction, la valeur historique, la pertinence théologique du Pentateuque pour aujourd'hui.

**Évangiles synoptiques** (7 ECTS, 4 USC)  
La formation des Évangiles synoptiques et les approches critiques ; les caractéristiques principales de chaque Évangile synoptique pour mettre en lumière les particularités littéraires et les intentions théologiques et pastorales ; réflexion sur les paraboles, sur les récits de miracle et sur la Passion par le moyen de lectures comparées pour mieux apprécier l'apport de chaque évangéliste ainsi que l'activité historique de Jésus.

**Exégèse du Nouveau Testament** (3 ECTS, 2 USC)  
Initiation à l'exégèse et évaluation critique des outils fournis par les approches historiques et littéraires. Aperçu des principes guides et des résultats de l'exégèse patristique (Allégorie), médiévale (Quadrige) et juive (PaRDeS).

### Disciplines historiques et systématiques

**Histoire des religions** (3 ECTS, 2 USC)  
Judaïsme et christianisme en confrontation avec les religions du monde. Introduction aux religions mésopotamiennes, égyptienne, grecque, romaine, etc.

**Histoire du christianisme ancien** (4 ECTS, 2 USC)  
Histoire des développements de la spiritualité et de la pensée chrétiennes au cours des trois premiers siècles (jusqu'au concile de Nicée).

**Dogmatique 1** (6 ECTS, 3 USC)  
Initier l'étudiant à la démarche de la dogmatique. Exposer les raisons qui ont poussé l'Église adventiste à formuler par écrit ses croyances fondamentales. Étude des croyances concernant Dieu, l'homme et le salut (croyances fondamentales 1 à 11).

## Disciplines pratiques

**Psychologie du développement** (2 ECTS, 1 USC)

Connaître les particularités et les aléas du développement de la personne afin d'une part de favoriser l'épanouissement de l'enfant, de lui permettre de devenir un adulte équilibré, mature, responsable et un chrétien engagé dans sa foi ; mais d'autre part de comprendre l'impact des échecs éducatifs sur le devenir de l'individu.

**Formation spirituelle** (3 ECTS, 2 USC)

L'Esprit qui donne la vie. La vie chrétienne comme immersion dans la vie de Dieu. Exemples tirés de la métaphore de la *ruah*, du jubilé, du sabbat. Importance de l'image de Dieu, du silence, de l'altérité. Introduction à la notion d'inspiration.

**Bible et mission** (4 ECTS, 2 USC)

Exploration des fondements bibliques de la mission et de l'évangélisation. Dynamique du témoignage et de l'évangélisation relationnelle. Regards sur les pratiques missionnaires contemporaines.

**Principes de santé** (2 ECTS, 1 USC)

Définir la santé, connaître ses différentes approches, ses composantes et ses déterminants. Placer de façon aussi précise que possible les responsabilités individuelle et collective dans l'état de santé des individus et des populations. Comprendre comment l'environnement micro et macrosocial peut modeler l'état de santé de l'homme, de l'enfance à l'âge adulte, pour mieux appréhender la personne humaine dans ses réactions, ses aspirations et ses souffrances.

**Stage pastoral** (3 ECTS, 2 USC)

Voir ci-après, p. 21.

## Interdisciplinaire

**Méthodologie** (3 ECTS, 2 USC)

Les ressources de la recherche documentaire. Nature et méthode de la recherche. Élaboration d'une bibliographie. Rédaction d'un travail de recherche, d'un mémoire. Règles de fond et de forme.

**Anglais théologique** (3 ECTS, 2 USC)

Exploitation de documents anglais authentiques écrits ou oraux, de contenu théologique ou historique, afin d'en faciliter la compréhension et la traduction. Exercices d'application en classe ou en laboratoire de langue.

## Programme de Licence 2

### Langues bibliques

**Hébreu 2 et 3** (6 ECTS, 4 USC)

Suite d'Hébreu 1.

**Grec 3** (3 ECTS, 2 USC)

Suite de Grec 1 et 2.

### Disciplines bibliques

**Daniel** (3 ECTS, 2 USC)

Étude systématique du livre de Daniel avec un accent sur les prophéties apocalyptiques du livre.

**Épîtres pauliniennes** (6 ECTS, 3 USC)

L'apôtre Paul, son expérience religieuse et son contexte culturel et historique ; la rhétorique des lettres anciennes ; le rapport entre la tradition et Paul ; les lettres « authentiques » ; les

lettres « disputées » ; les lettres « pastorales ». La théologie de Paul sur : Juifs et Gentils, la faiblesse, l'amour, la glossolalie, mariage et divorce, les femmes, l'homosexualité.

**Exégèse de l'Ancien Testament** (3 ECTS, 2 USC)

Lire et interpréter l'Ancien Testament aujourd'hui. Exégèse et herméneutique de textes choisis, de genres littéraires variés. Pertinence de ces textes pour la société actuelle.

**Herméneutique biblique** (4 ECTS, 2 USC)

Les présupposés du lecteur de la Bible ; la nature de l'inspiration (modèles catholique/protestant, fondamentaliste, moderne) ; le contexte culturel et historique en tant que « facteur d'interprétation » ; les perspectives herméneutiques dominantes dans la théologie contemporaine ; vers une herméneutique adventiste.

## Disciplines historiques et systématiques

**Histoire du christianisme médiéval** (3 ECTS, 2 USC)

Étude détaillée de questions, situations ou personnages représentatifs de cette période importante pour le développement de la pensée chrétienne.

**Histoire de la Réforme** (5 ECTS, 3 USC)

Étude détaillée de questions, situations ou personnages représentatifs de cette période importante pour le développement de la pensée chrétienne.

**Dogmatique 2** (5 ECTS, 3 USC)

Étude des croyances concernant l'Église, la vie chrétienne et les événements de la fin (croyances fondamentales 12 à 28). L'étudiant ayant suivi les deux cours de dogmatique aura abordé l'ensemble des croyances fondamentales qu'il aura l'occasion d'approfondir dans des cours spécifiques les années suivantes.

## Disciplines pratiques

**Théologie pastorale** (5 ECTS, 3 USC)

Être pasteur aujourd'hui : statut, mission et responsabilité du pasteur. Éléments de théologie, de déontologie, de psychologie et de pratique pastorales.

**Ecclésiologie missionnelle** (4 ECTS, 2 USC)

L'Église comme événement privilégié du rayonnement missionnaire. Principes et exemples en vue du développement de la missionnalité et de la croissance de l'Église.

**Homilétique 1** (4 ECTS, 2 USC)

L'art de la prédication : définitions, fondements théologiques, enjeux spirituels, facteurs culturels, principes de communication orale. De la théorie à la pratique de la prédication.

**Liturgie** (3 ECTS, 2 USC)

Réflexion biblique sur l'adoration. Liturgie comparée, pratiques liturgiques adventistes. Importance de la diversité dans la spiritualité communautaire. Préparation d'une liturgie à l'église du Campus.

**Stage pastoral** (3 ECTS, 2 USC)

Voir ci-après, p. 21.

## Interdisciplinaire

**Anglais théologique** (3 ECTS, 2 USC)

Exploitation de documents anglais authentiques écrits ou oraux, de contenu théologique ou historique, afin d'en faciliter la compréhension et la traduction. Exercices d'application en classe ou en laboratoire de langue.

## Programme de Licence 3

### Disciplines bibliques

**Prophètes** (5 ECTS, 3 USC)

Étude des interventions de Dieu dans l'histoire de l'ancien Israël par l'intermédiaire des prophètes. Les livres prophétiques de l'Ancien Testament.

**Hagiographes** (3 ECTS, 2 USC)

Étude de la troisième partie du canon hébraïque de l'Ancien Testament : Job, Psaumes, Proverbes, les cinq méguilot, Esdras-Néhémie, les Chroniques. Une introduction isographique pour chaque livre.

**Littérature johannique** (3 ECTS, 2 USC)

Étude de la nature des écrits johanniques (lettres de Jean et quatrième Évangile), de la figure du disciple bien-aimé, des thèmes majeurs du corpus johannique ainsi que de l'arrière-plan historique et théologique qui ont rendu possible et nécessaire la rédaction de tels écrits.

**Apocalypse** (4 ECTS, 2 USC)

Étude analytique du livre de l'Apocalypse du point de vue de son symbolisme, de ses prophéties et de l'eschatologie adventiste. Découverte de la structure du livre et de ses clés d'interprétation.

### Disciplines historiques et systématiques

**Religions non chrétiennes** (3 ECTS, 2 USC)

Les religions non chrétiennes dans la société contemporaine : judaïsme, hindouisme, bouddhisme, islam.

**Histoire de l'adventisme** (5 ECTS, 3 USC)

Genèse et filiations de l'adventisme : XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle. Revivalisme, millénarismes, élaboration des 28 croyances fondamentales, Conférence générale de 1888, le fondamentalisme protestant (origine, nature, influence).

**Histoire d'Ellen White et de ses écrits** (3 ECTS, 2 USC)

Introduction à la vie et à l'œuvre écrite d'Ellen White. Réflexion sur le prophétisme biblique.

**Eschatologie** (4 ECTS, 2 USC)

Le christianisme est totalement eschatologie car il est marqué par l'espérance d'un Christ qui revient. La foi chrétienne se fonde sur une réalité historique et se nourrit de la résurrection d'un Sauveur, puis agit en fonction de sa promesse de libération. La résurrection du Christ annonce un avenir nouveau sans que le chrétien ne quitte pour le moment les réalités du temps présent.

### Disciplines pratiques

**Psychologie de la communication** (3 ECTS, 2 USC)

Comprendre les points fondamentaux des relations interpersonnelles. Acquérir le savoir nécessaire et développer le savoir-être et le savoir-faire. Décoder avec justesse les messages verbaux et non verbaux. Savoir gérer les différentes situations existentielles et les problèmes relationnels. Apprendre à résoudre les conflits. Pratiquer l'écoute active, base de l'écoute pastorale. Utiliser les situations humaines décrites dans la Bible comme références.

**Initiation à l'aumônerie en milieu hospitalier** (3 ECTS, 2 USC)

Approche éthique, théologique et pratique de l'aumônerie en milieu hospitalier. Comment développer une relation d'aide face aux grandes questions que la souffrance éveille. Comment entendre et répondre aux besoins spirituels qui émergent en situation de crise et les accompagner avec pertinence.

**Catéchèse** (5 ECTS, 3 USC)

Le pasteur, un enseignant : apprentissage de la foi, enseignement de la Bible aux enfants, aux

jeunes et aux adultes ; préparation au baptême. Obtenir des décisions. Former et stimuler les membres.

**Organisation et administration de l'Église** (5 ECTS, 3 USC)

Principes d'organisation de l'Église adventiste du septième jour. Responsabilités du pasteur en tant que leader. Principes d'animation et de gestion d'une Église locale suivant les données du *Manuel d'Église*.

**L'Église et les jeunes** (2 ECTS, 1 USC)

Introduction aux fondements socioculturels, psychologiques et pratiques du ministère auprès des jeunes. Étude du développement de la foi chez le jeune. L'organisation du département Jeunesse dans l'Église adventiste, ses orientations, sa gestion. La mission de l'Église auprès des jeunes sécularisés.

**Stage pastoral** (3 ECTS, 2 USC)

Voir ci-après, p. 21.

## Interdisciplinaire

**Anglais théologique** (3 ECTS, 2 USC)

Exploitation de documents anglais authentiques écrits ou oraux, de contenu théologique ou historique, afin d'en faciliter la compréhension et la traduction. Exercices d'application en classe ou en laboratoire de langue.

**Mémoire de Licence** (6 ECTS, 3 USC)

Voir ci-après p. 22-25.

## Programme de Master 1

### Disciplines bibliques

**Théologie de l'Ancien Testament** (8 ECTS, 4 USC)

Étude approfondie d'une question théologique de l'Ancien Testament pertinente pour la foi adventiste d'aujourd'hui : sanctuaire, alliance, ou autre.

**Théologie du Nouveau Testament** (8 ECTS, 4 USC)

Étude critique et pastorale de l'Épître aux Romains pour la mise en lumière de ses thèmes centraux, tels que l'amour et la grâce de Dieu, sa souveraineté, l'œuvre du Christ, la déchéance de l'homme, la justification par la foi, la sanctification par l'union avec le Christ, le rapport entre Loi et Grâce, la vie chrétienne et le rôle du Saint-Esprit. La prise en compte des données historiques, grammaticales, structurelles et lexicales nous aidera à mieux saisir l'importance de ce document du Nouveau Testament.

### Disciplines historiques

**Christianisme contemporain** (4 ECTS, 2 USC)

Histoire et développement de la spiritualité et de la pensée chrétiennes contemporaines, avec insistance sur les diverses théologies et l'œcuménisme.

**Bible et archéologie** (4 ECTS, 2 USC)

La Bible ne peut être comprise que si le lecteur fait l'effort de replacer les faits dans leurs contextes historique, social, religieux et géographique. L'archéologie biblique met en évidence de très nombreux éléments nécessaires à une lecture intelligente des textes.

### Disciplines systématiques

**Christologie** (4 ECTS, 2 USC)

Étude des thèmes suivants : la préincarnation, l'incarnation, l'humiliation, la nature humaine et

la nature divine du Christ, sa mort et sa résurrection, l'ascension, l'exaltation, les conséquences de la mission terrestre et céleste du Christ pour l'humanité.

**Théologie et éthique du sabbat** (4 ECTS, 2 USC)

Le sabbat comme fondement d'une éthique personnelle, familiale et sociale. Sources vétérotestamentaires. La « révolution » christique.

**Herméneutique des écrits d'Ellen White** (4 ECTS, 2 USC)

Étude des concepts de don spirituel, de prophète, d'esprit de la prophétie dans le Nouveau Testament et les écrits d'Ellen White. Typologie de la réception adventiste d'Ellen White. Étude de la notion d'inspiration dans la littérature whitienne.

**Éthique** (4 ECTS, 2 USC)

Principes d'éthique fondamentale. Perspectives chrétiennes et adventistes. Applications en bioéthique.

## Disciplines pratiques

**Écoute pastorale** (4 ECTS, 2 USC)

Le pasteur, un écoutant : fondements bibliques, principes et déontologie de l'écoute dans le ministère pastoral. Bases de la relation d'aide et de l'entretien motivationnel. Formation pratique, exercices de mise en situation existentielle et évaluation.

**De la mission à la missiologie** (4 ECTS, 2 USC)

La missiologie comme discipline théologique. Enjeux culturels, historiques, sociaux et ecclésiaux liés à la pratique de la mission et de l'évangélisation.

**Implantation d'Églises** (4 ECTS, 2 USC)

Approches théoriques et pratiques du ministère des petits groupes, de la revitalisation ecclésiale et de l'implantation de nouvelles Églises.

**Homilétique 2** (4 ECTS, 2 USC)

Approfondissement de la conception et de la pratique de la prédication pour le culte, pour l'évangélisation et pour des occasions spécifiques (enterrement, mariage, baptême, sainte cène).

**Stage pastoral** (4 ECTS, 2 USC)

Voir ci-après, p. 21.

## Programme de Master 2

Les cours de Master 2 sont donnés sous forme de séminaires, pendant des semaines intensives. Ces semaines sont organisées ainsi : cinq matinées de quatre heures de classe ; trois après-midi (lundi, mardi, jeudi) de trois heures de travaux dirigés.

## Disciplines bibliques et systématiques

**Théologie de l'Ancien Testament 2** (4 ECTS, 2 USC)

Étude exégétique et théologique de textes narratifs de l'Ancien Testament.

**Analyse narrative** (4 ECTS, 2 USC)

Rappel des principes de base de l'analyse narrative des textes bibliques. Les nouveaux chantiers qui ont marqué la recherche de 2000 à 2013 (début et fin du récit, point de vue, intrigue, intertextualité, lecteurs). L'intérêt de cette nouvelle approche sur le plan pratique (pastorat, évangélisation).

**Christologie** (4 ECTS, 2 USC)

Étude des thèmes suivants : la préincarnation, l'incarnation, l'humiliation, la nature humaine et la nature divine du Christ, sa mort et sa résurrection, l'ascension, l'exaltation, les conséquences de la mission terrestre et céleste du Christ pour l'humanité.



## Disciplines pratiques

### **Accompagnement de fin de vie et du deuil** (4 ECTS, 2 USC)

« Lorsqu'il n'y a plus rien à faire, ce qui reste à entreprendre est peut-être l'essentiel. » Mourir peut représenter parfois une tragédie mais être aussi un moment d'une grande beauté. Par la qualité de sa présence bienveillante et de son soutien, le pasteur pourra contribuer à donner à ce départ douloureux sérénité, dignité, espérance et partage. Il saura aussi, avec patience, empathie et discrétion, entourer les proches affectés par ce deuil. Cet accompagnement sera une des plus nobles tâches de son ministère.

### **L'islam contemporain** (4 ECTS, 2 USC)

Contexte d'influences géographique, politique et religieuse. La place centrale du Coran. Convergences et divergences avec le christianisme. Le témoignage chrétien auprès du musulman.

### **Diplomatie et affaires publiques de l'Eglise adventiste** (4 ECTS, 2 USC)

Place et influence de l'Eglise dans la société sécularisée. Comment une Eglise minoritaire peut éviter la marginalisation et devenir un acteur signifiant de la vie de la société. Formation d'« ambassadeurs » qui donneront de l'Eglise une image positive et construiront des relations durables avec les autorités.

### **Stage pastoral** (4 ECTS, 2 USC)

Voir ci-après, p. 21.

### **Étude personnelle** (4 ECTS, 2 USC)

Un étudiant en Master 2 qui serait déjà pasteur n'a pas à faire le stage pastoral mais, à la place, il rédige un rapport sur un projet significatif dans lequel il a été engagé au cours de son ministère pastoral (campagne d'évangélisation, implantation d'Eglise, renouveau liturgique, projet social, création d'un nouveau département dans l'Eglise, mise en place d'un réseau de groupes de maison, etc.). Ce rapport d'environ 2 500 mots comporte :

- une présentation de l'Eglise dans laquelle a eu lieu ce projet et du contexte local ;
- une description et une analyse du projet ;
- une étude de cas de deux moments clés de la vie du projet ;
- une analyse de la fonction pastorale dans la réalisation de ce projet ;
- les points forts et les points à améliorer, les joies et les regrets.

## Interdisciplinaire

### **Méthodologie de la recherche** (2 ECTS, 1 USC)

La recherche répond à des exigences universitaires très précises. Le chercheur fait face à trois étapes principales pour mener à terme son mémoire de Master : préparation, rédaction (cette partie comprend aussi les corrections successives), soutenance. Ce cours donnera les outils nécessaires au jeune chercheur pour optimiser chaque étape.

### **Mémoire de Master** (30 ECTS, 6 USC)

Voir ci-après p. 22-25.

# Faculté adventiste de théologie

## **bulletin 2017-2018** **règlement**

Toute situation exceptionnelle peut être soumise au conseil de la FAT. L'étudiant présente sa demande par écrit et la remet au doyen.



# Conditions d'admission à la FAT

## 1. Recommandations au candidat

Il est vivement recommandé au futur étudiant de préparer sa venue à la FAT, afin que ses études se déroulent dans les meilleures conditions. Les points suivants sont particulièrement importants :

- Préparation spirituelle : que le ministère pastoral soit ou non l'objectif du candidat, étudier la théologie va bien au-delà d'une expérience intellectuelle. Se préparer par la prière, par des entretiens avec son pasteur, par des lectures appropriées est une nécessité.
- Préparation intellectuelle : il est fréquent que le candidat vienne à la FAT après un temps d'activités professionnelles. Reprendre des études est un défi. Quelques visites dans les rayons spécialisés des librairies ou des bibliothèques (philosophie, psychologie, sociologie, histoire...) peuvent s'avérer utiles.
- Préparation linguistique : outre le français (langue d'enseignement à la FAT), il est bon que le futur étudiant ait et développe une connaissance de l'anglais, langue qu'il rencontrera inmanquablement dans ses études puis dans sa vie professionnelle.
- Préparation financière : la FAT est une institution privée, les études y sont payantes. Le candidat doit avoir conscience que l'effort financier sera intense tout au long de ses études.
- Préparation technique : la maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur (traitement de texte, navigation Internet, courriel...) est une nécessité pour tout étudiant. Il est également utile de posséder un ordinateur portable.

## 2. Engagement moral du candidat

La FAT accueille tous les étudiants, sans distinction de sexe, de statut social, d'origine ethnique, nationale ou confessionnelle, sur les mêmes bases et avec les mêmes exigences.

La FAT s'attend à ce que chaque étudiant honore dans sa vie quotidienne les engagements moraux prônés par l'Église adventiste, concernant entre autres la pratique des vertus chrétiennes et la participation régulière aux services religieux.

## 3. Niveau scolaire ou universitaire d'admission

Les formations diplômantes de la FAT sont ouvertes à toute personne titulaire du baccalauréat français ou d'un diplôme étranger équivalent. A défaut, il convient au préalable de passer le Diplôme d'accès aux études universitaires (se renseigner auprès du rectorat local).

Un candidat en provenance du système scolaire américain doit être titulaire du *High School Diploma* et avoir suivi avec succès une année de *College*.

Exception : pour passer une année à la FAT en vue d'un Certificat d'initiation biblique, aucun diplôme n'est exigé.

### Candidat titulaire d'un diplôme universitaire

Un candidat déjà titulaire d'une Licence ou d'un *Bachelor of Arts* peut demander à ce que son programme de Licence à la FAT soit réduit. Il doit joindre à son dossier d'inscription un relevé détaillé de ses études universitaires. Le conseil d'admission de la FAT analyse toute demande de ce genre et se prononce sur une réduction de deux, trois ou quatre semestres en fonction de la situation spécifique du candidat.

Un candidat déjà titulaire d'une Licence ou d'un *Bachelor of Arts* en théologie obtenu dans une université adventiste peut demander son admission directe en Master.

## 4. Validation de cours suivis dans d'autres institutions

Toute demande de validation de cours suivis dans d'autres institutions doit être présentée au moment de la demande d'admission à la FAT. Elle doit être accompagnée des certificats officiels originaux et d'un descriptif détaillé des cours ou formations dont le candidat souhaite obtenir la validation.

Un maximum d'un tiers du programme d'un diplôme de la FAT peut être validé de cette manière.

## 5. Candidat étranger

Un candidat étranger ressortissant d'un pays hors de l'Union européenne et de la Suisse doit faire les démarches pour obtenir un visa long séjour puis une carte de séjour d'étudiant en France, valable un an et renouvelable. Il est aidé dans ses démarches par l'administration du Campus.

Il a l'obligation de suivre un programme complet et de réussir ses études en vue du renouvellement annuel de sa carte de séjour. Il a l'autorisation de travailler en France dans les limites d'un mi-temps.

## 6. Candidat non francophone

Un candidat non francophone doit avoir un niveau de français suffisant pour suivre les cours et rédiger ses travaux écrits.

Il peut, avec sa demande d'admission à la FAT, fournir un diplôme ou un certificat récent (moins de trois ans) justifiant un niveau B1 en langue française.

S'il n'a pas ce document, ses connaissances sont évaluées par un test de langue obligatoire, passé avant le début du semestre d'automne (voir le calendrier universitaire). Il doit obtenir un résultat correspondant au niveau B1 de l'Institut de français langue étrangère du Campus. Si le résultat est insuffisant, le candidat suit des cours de français avant de pouvoir s'inscrire à la FAT.

Il est recommandé de suivre, pendant l'été précédant la rentrée à la FAT, le programme de français délivré par l'Institut de français langue étrangère, école de langue du Campus adventiste du Salève.

## Obligations de l'étudiant

### 7. Étudiant / auditeur

Un cours peut être suivi en auditeur. L'auditeur n'est pas tenu de faire les travaux demandés aux étudiants, et le professeur n'est pas tenu de les corriger. Un cours suivi en auditeur ne peut être validé postérieurement, sauf cas exceptionnel examiné par le conseil de la FAT.

Un cours suivi en auditeur est facturé moitié prix.

### 8. Présence en classe

La présence assidue de l'étudiant en classe est un élément essentiel pour la formation professionnelle et la validation des cours. Les absences sont tolérées jusqu'à 15 % des périodes d'un cours. Au-delà de cette tolérance, elles sont pénalisées : un point en moins à la note finale du cours par période d'absence supplémentaire. Toutefois, quand les absences dépassent 33 % des périodes d'un cours, le cours n'est plus sanctionné par une note mais par

la mention « retrait du cours » ; l'étudiant ne peut se présenter ni aux examens réguliers ni aux examens de rattrapage.

## 9. Présence aux rencontres de la FAT

La présence aux rencontres hebdomadaires de la FAT fait partie de la formation de l'étudiant. Les absences ne peuvent donc être qu'exceptionnelles ; pour tous les étudiants à plein temps de Licence et de Master 1, elles sont pénalisées selon les modalités suivantes :

- a) Deux absences par semestre sont tolérées et non pénalisées.
- b) De trois à cinq absences par semestre, ½ point sera ôté à toutes les notes du semestre.
- c) A partir de six absences par semestre, 1 point sera ôté à toutes les notes du semestre.
- d) Tout étudiant arrivant avec un retard de plus de dix minutes sera considéré comme absent.

Les étudiants de Master 2, malgré l'organisation différente de leurs cours, sont vivement encouragés à fréquenter les rencontres.

# Travaux, notes et diplômes

## 10. Respect de la propriété intellectuelle

Plus que tout autre, l'étudiant en théologie se doit de respecter la propriété intellectuelle et les droits d'auteur. Lorsqu'il photocopie des documents, il veille à rester dans les limites légales affichées à la bibliothèque. Lorsqu'il s'inspire d'un auteur ou le cite, il ne s'en cache pas, nomme explicitement sa source, s'applique à ne pas déformer sa pensée, reproduit avec une exactitude méticuleuse le texte cité.

Le plagiat peut conduire à l'exclusion de la Faculté.

## 11. Remise des travaux

Les travaux de recherche requis par les professeurs pour leurs cours doivent être des productions originales et personnelles de l'étudiant. Ils doivent être remis selon les modalités définies par le professeur dans le descriptif du cours. Tout travail en retard sera remis au secrétariat qui enregistrera la date de remise. Une pénalité de 5 % de la note maximale sera appliquée par jour de retard. Tout travail non rendu recevra un zéro. Les travaux doivent répondre aux règles de présentation d'un mémoire. Ils sont remis sous format numérique ou imprimés, selon l'attente du professeur.

## 12. Dysfonctionnement lors des examens

Si l'étudiant ne se présente pas à un examen sans motif valable, ou s'il se retire sans raison valable après le début de l'examen, l'examen sera noté zéro.

Si l'étudiant tente de tricher lors d'un examen, l'examen sera noté zéro et l'étudiant pourra être exclu de tout examen ultérieur. Si la tricherie est découverte après l'examen, voire après la remise du diplôme, le conseil de la FAT peut modifier la note de l'examen, voire retirer le diplôme.

Si l'étudiant perturbe le déroulement normal de l'examen, il peut être exclu par le surveillant. L'examen concerné sera alors noté zéro et l'étudiant pourra être exclu de tout examen ultérieur.

L'étudiant dispose d'un délai de quatre semaines pour faire appel auprès du conseil de la FAT d'une telle mesure d'exclusion.

## 13. Notes

La note finale de chaque cours est calculée par le professeur selon les indications précises fournies en début de semestre dans son descriptif. Les notes finales de chaque cours sont affichées à la FAT sur des listes anonymes.

Un relevé semestriel de notes est communiqué à chaque étudiant. A la fin de ses études, un relevé complet de ses notes est archivé, qui peut être communiqué officiellement à une école, à la demande de l'étudiant.

Les notes obtenues par l'étudiant doivent être interprétées ainsi :

Note sur 20	Mention	Description
De 18 à 20	excellent	travail exceptionnellement bon
De 16 à 17,9	très bien	travail largement au-dessus de la moyenne exigée
De 14 à 15,9	bien	travail au-dessus de la moyenne exigée
De 12 à 13,9	assez bien	travail qui répond aux attentes
De 10 à 11,9	passable	travail qui, malgré ses défauts, suffit encore aux exigences requises
Moins de 10	échec	travail qui ne répond plus aux exigences à cause de défauts considérables

## 14. Validation des cours et des modules

Les cours sont regroupés en modules (biblique, historique, systématique, pratique, etc.). Chaque module doit être validé par une note d'au moins 10/20, calculée en faisant la moyenne annuelle des notes finales obtenues dans les cours composant le module, le coefficient de chaque cours étant son nombre d'USC.

Un cours ayant été noté zéro sort du calcul de la moyenne du module ; il doit être redoublé.

Un module réussi ne peut être refait.

Quand un module n'est pas complètement suivi au cours de l'année universitaire, la validation ne se fait pas par le biais du module, mais chaque cours doit être validé séparément.

## 15. Échec et rattrapage

En cas d'échec à un module, l'étudiant fait l'examen ou le travail (ou les deux, selon indication du professeur) de rattrapage du ou des cours pour lesquels il a une note finale inférieure à 10/20.

Une séance annuelle d'examens de rattrapage a lieu avant la rentrée de septembre. Le droit d'un étudiant au rattrapage expire à cette date, à moins d'une absence justifiée par une raison valable et jugée comme telle par la FAT.

Tout élément de validation d'un cours pris en rattrapage reçoit une note n'excédant pas 12/20. La nouvelle note finale du cours est calculée par le professeur en fonction des données de son descriptif. La moyenne du module est calculée à nouveau en tenant compte des notes obtenues au rattrapage.

En cas d'échec après rattrapage, l'étudiant redouble le ou les cours où il a une note finale inférieure à 10/20. Un cours ne peut être redoublé qu'une fois. En cas d'échec à un cours redoublé, après rattrapage, l'étudiant est exclu de la Faculté.

### Situation spécifique des langues bibliques

Une séance de rattrapage spécifique aux langues bibliques (grec ou hébreu) est organisée avant le semestre de printemps. Cette séance est obligatoire pour les étudiants ayant obtenu moins de 10/20 au semestre d'automne, et facultative pour les étudiants qui souhaitent améliorer éventuellement leur note du semestre d'automne.

En cas d'échec aux cours de langues bibliques, l'étudiant doit redoubler ces cours à la FAT. En cas d'échec après redoublement et rattrapage, l'étudiant est autorisé à étudier cette langue dans une structure extérieure à la FAT, puis à valider son acquis par un examen de niveau

passé à la FAT sous la responsabilité du professeur enseignant cette langue. Les deux langues doivent être validées pour l'obtention de la Licence.

## 16. Condition de réinscription

Pour être admis à s'inscrire à un nouveau semestre, l'étudiant doit avoir réussi (note finale d'au moins 10/20) au moins la moitié des cours qu'il a suivis le semestre précédent. Sans cette réussite minimale, il ne peut ni accéder aux rattrapages ni poursuivre ses études à la FAT.

## 17. Remise des diplômes

Les diplômes sont remis publiquement au moment de la cérémonie annuelle de clôture. Les étudiants recevant la Licence ou le Master en théologie sont tenus de porter la toge et la toque pendant cette cérémonie.

Une mention peut figurer sur les diplômes. La moyenne générale de l'ensemble du programme, avec coefficients, sert à établir la mention des diplômes de Licence et de Master. Seules les notes délivrées par la FAT, et non celles qui pourraient être des validations d'acquis antérieurs, sont prises en compte. Le barème est le suivant :

- de 10 à 11,9 : passable (= sans mention)
- de 12 à 13,9 : assez bien
- de 14 à 15,9 : bien
- de 16 à 17,9 : très bien
- de 18 à 20 : excellent

# Formation pratique

## 18. Formation pratique continue

La formation pratique est considérée comme fondamentale dans le cursus. L'Église du Campus et celles des environs sont les lieux privilégiés de l'expérience pratique de l'étudiant de la FAT. Afin de s'impliquer au mieux, l'étudiant gagnera à demander son transfert pour l'Église qu'il fréquente. Une feuille de suivi semestriel relatant l'ensemble des activités animées, signée par le pasteur et par le professeur de théologie pratique, permettra à l'étudiant de constituer un dossier qui valorisera sa demande d'embauche pour un poste pastoral auprès de sa Fédération.

## 19. Stage pastoral annuel

Chaque année, l'étudiant effectue un stage d'une centaine d'heures dans un contexte professionnel et auprès d'un directeur de stage. Cette activité est supervisée par l'un des professeurs de la FAT, auquel l'étudiant remet un rapport de stage. De façon préférentielle, ce stage se déroule auprès d'un pasteur en paroisse, selon un contrat entre la FAT et la Fédération ou l'Union accueillant le stagiaire.

# Mémoires

## 20. Présentation des mémoires

Les mémoires de Licence et de Master offrent à l'étudiant l'occasion de mener une recherche personnelle approfondie sur le sujet de son choix. L'étudiant montre par ce moyen ses capacités à élaborer une recherche théologique, à en maîtriser la méthode, et à affronter les problèmes de rédaction et de composition d'un travail écrit.

Les mémoires sont des travaux spécialisés. Le mémoire de Master étudie une problématique différente de celle que l'étudiant a traitée pour son mémoire de Licence.

Les mémoires sont rédigés en français.

L'obtention de la Licence puis du Master en théologie délivrés par la FAT est conditionnée par la soutenance du mémoire.

## 21. Première étape : le projet

L'étudiant trouve un professeur qui accepte de l'accompagner dans son projet de mémoire. Sous sa conduite, il rédige un projet. Quand le professeur juge le projet prêt, il le présente au conseil de la FAT, pour validation.

Le projet du mémoire de Licence doit être validé par le conseil de la FAT au plus tard à la fin de l'année de Licence 2. Le projet du mémoire de Master doit être validé par le conseil de la FAT au plus tard à la fin de l'année de Master 1.

Le projet de mémoire soumis à l'approbation du conseil de la FAT doit nécessairement inclure les parties distinctes suivantes :

- a) Le sujet et sa problématique sur lesquels l'étudiant se propose de travailler, et la définition du champ d'investigation. Pour la Licence, le mémoire doit être bidisciplinaire.
- b) Les raisons qui motivent le choix du sujet.
- c) Une brève description de la méthodologie que l'étudiant se propose de suivre.
- d) Le plan provisoire du mémoire.
- e) Une bibliographie de travail, comprenant une vingtaine de titres d'ouvrages et une dizaine d'articles de revues spécialisées.
- f) Un calendrier de travail.

Le conseil de la FAT, après approbation du projet de mémoire, désigne un directeur de recherche.

## 22. Deuxième étape : la recherche

La valeur d'un mémoire est estimée à la méthodologie dont l'étudiant a fait preuve. Il doit répondre aux règles de la discipline choisie.

Au fur et à mesure de ses lectures (livres, articles, thèses, sites Web), l'étudiant affine la problématique de son sujet, adapte son plan, complète sa bibliographie, choisit les citations (peu) qu'il introduira dans son mémoire, ébauche des conclusions.

### Rôle du directeur de recherche

Le directeur de recherche accompagne l'étudiant dans sa recherche. Il lui signale des remarques de méthodologie, des objections auxquelles ses thèses sont confrontées ainsi que des perspectives éventuelles d'approfondissement de la recherche.

C'est à l'étudiant de contacter son directeur pour les rendez-vous de travail, et non le contraire. Le rythme de travail est donc fixé par l'étudiant. Pour un bon suivi, un entretien hebdomadaire est souhaitable.



## Rôle du consultant

Parfois, certains mémoires exigent la consultation d'un expert dans un domaine très spécifique. La recherche (ou les parties concernées) est soumise à un spécialiste – le consultant – pour le contrôle de la qualité du travail, sur décision du conseil de la FAT.

## Bibliographie

L'établissement de la bibliographie est une étape indispensable à la recherche. Avant d'apporter sa propre contribution, le chercheur examine ce qui a déjà été fait dans son domaine de recherche afin de ne pas redire ce qui a déjà été dit. La recherche bibliographique a donc pour but de rassembler un maximum d'informations sur ce qui a déjà paru sur le sujet, mais aussi de savoir ce qui est disponible pour faire avancer le travail en cours. L'étudiant se familiarisera donc avec les différentes bases de données électroniques à sa disposition. Cette méthode est indispensable, mais demeure insuffisante. L'étudiant se reportera aux différentes bibliographies contenues dans les ouvrages qu'il consultera sur son sujet, et en particulier à celle du dernier ouvrage sérieux paru sur le sujet en question. La recherche bibliographique se doit d'être la plus complète possible. L'étudiant passera beaucoup de temps dans différentes bibliothèques pour consulter le plus de livres possible, d'articles de revues spécialisées, de thèses et tout autre document susceptible de lui apporter des éléments bibliographiques. La bibliographie sera présentée selon les normes exigées.

## 23. Troisième étape : la rédaction

La rédaction du mémoire suit les normes de rédaction et les règles de présentation enseignées dans le cours de méthodologie et consignées dans le *Guide méthodologique* rédigé par Gabriel Monet.

Les textes donnés au directeur pour correction et critique doivent être exempts de fautes de français (orthographe et syntaxe). Il est donc souhaitable que les textes soient relus par une personne qualifiée choisie par l'étudiant, et cela dès le début du travail.

Le mémoire de Licence compte environ 11 000 à 13 500 mots, soit 30 pages de texte (hors pages de titre, d'avant-propos, d'annexes, de bibliographie, de table des matières, etc.), celui de Master de 22 000 à 27 000 mots, soit environ 60 pages de texte.

### Rôle du directeur de recherche

Le directeur de recherche reçoit l'un après l'autre les chapitres du travail. L'étudiant qui présenterait son travail achevé sans avoir consulté régulièrement son directeur se verrait refuser la soutenance. Le directeur fait des remarques et indique les corrections à faire. Il s'engage à rendre les pages ou chapitres corrigés dans les deux semaines suivant leur réception.

Lorsque l'étudiant a réalisé les corrections demandées, il soumet une seconde et dernière fois son chapitre au directeur, qui contrôle l'exécution des corrections.

Le directeur veille à la qualité du travail final. Il s'assure que le mémoire est d'un niveau suffisant pour être soumis à soutenance. Il appartient à l'étudiant de faire la preuve de sa capacité à la recherche.

## 24. Quatrième étape : la soutenance

### Jury

Quand une soutenance peut être envisagée, le jury est désigné par le conseil de la FAT, qui ajoute un assesseur au directeur et au consultant (le cas échéant). Pour la soutenance d'un mémoire de Master, un président est également désigné. La présence d'un docteur est nécessaire dans un jury de Master, facultative dans un jury de Licence.

### Version définitive

Le texte du mémoire est considéré comme définitif par l'étudiant au moment où celui-ci est prêt à le remettre en vue de la soutenance. Cependant, seul le directeur peut autoriser l'étudiant à soutenir son mémoire. Pour le mémoire de Master, l'aval de l'assesseur est

également nécessaire, et l'admission à la soutenance n'est possible que pour un travail méritant au moins 10/20. Quelle que soit la note obtenue, l'étudiant ne peut refaire son mémoire.

A la date précisée dans le calendrier universitaire, doivent être déposés au secrétariat de la FAT :

- pour le mémoire de Licence, deux exemplaires reliés ;
- pour le mémoire de Master, d'abord une version numérique qui sera soumise à l'assesseur puis, dès que ce dernier aura donné son aval, trois exemplaires reliés et deux non reliés, ainsi qu'un résumé de 150 mots.

## **Soutenance de Master**

La soutenance de Master est publique, elle est présidée par le président du jury et se fait en présence du corps enseignant et des étudiants. Elle dure environ une heure et demie.

Sachant qu'il s'adresse au jury, mais tenant compte également du public qui l'écoute, l'étudiant dispose de vingt minutes pour :

- présenter son sujet et sa problématique ;
- donner les résultats de sa recherche ;
- mettre son travail en perspective critique ;
- exposer ses joies et ses difficultés ;
- proposer des ouvertures et des perspectives de prolongement.

Il doit éviter de simplement résumer son mémoire, partie par partie ; de lire de longues citations ; de s'appuyer sur un Powerpoint chargé et illisible.

L'assesseur dispose de trente minutes pour :

- donner sous la forme d'un exposé d'une dizaine de minutes sa critique générale du mémoire, incluant la mise en valeur des points forts du travail et un bref commentaire global sur la qualité technique (bibliographie, orthographe, maîtrise des notes) ;
- favoriser un véritable dialogue avec l'étudiant pendant les vingt minutes restantes, en lui posant des questions ouvertes lui donnant l'opportunité d'expliquer, de préciser, de justifier son travail.

Le directeur dispose de trente minutes pour exposer et dialoguer sur le même modèle que l'assesseur, en rendant en outre compte de l'évolution de la recherche et des éventuelles réorientations de l'étudiant pendant l'élaboration de son mémoire.

Les deux intervenants privilégieront un regard avec le point de vue de leur champ disciplinaire respectif afin d'éviter la redondance et de favoriser la complémentarité.

A l'invitation du président du jury, tous les professeurs présents peuvent intervenir à la fin de la soutenance pour poser des questions ou faire des remarques.

## **Soutenance de Licence**

La soutenance de Licence se déroule dans le bureau du directeur de recherche à huis clos. Elle dure environ une heure et suit, de façon abrégée, le même déroulement que la soutenance de Master.

## **Attribution de la note du mémoire**

La note sur 20 du mémoire est l'addition des sous-notes suivantes :

- qualité scientifique, sur 10 ;
- méthodologie et qualité rédactionnelle, sur 5 ;
- qualité de la soutenance (exposé et dialogue), sur 5.

Avant la soutenance, chaque membre du jury prépare déjà par écrit les deux sous-notes qu'il attribue au mémoire. Après la soutenance, il écrit la sous-note qu'il attribue à la soutenance. A partir des sous-notes qu'ils ont attribuées indépendamment et par écrit, les membres du jury débattent jusqu'au compromis en vue de la notation finale. En cas de désaccord persistant, ils établissent une moyenne mathématique.

En public, le président du jury proclame d'abord les trois sous-notes de qualité, puis la note globale et la mention.



## 25. Cinquième étape (facultative) : la publication

Avec l'autorisation de l'étudiant et sur recommandation du conseil de la FAT, le mémoire peut être chargé sur le site Web de la bibliothèque Alfred-Vaucher et consultable via l'Internet. Pour ce faire, il convient de travailler avec le logiciel Word, d'utiliser une police Unicode, et d'utiliser les polices de BibleWorks pour le grec et l'hébreu.

## Organisation et fonctionnement de la vie estudiantine

### 26. Délégués de classe

Au début de l'année universitaire, les étudiants choisissent un de leurs camarades qui représentera leur classe au conseil de la FAT. Le conseil se réunit au moins une fois par semestre pour consulter et entendre ces délégués.

Le choix du délégué se fait par désignation anonyme à la majorité absolue de la classe. Un professeur assure le bon déroulement du vote.

Le délégué représente la classe devant le conseil et informe le doyen des propositions ou difficultés que pourraient rencontrer la classe ou certains étudiants. Il transmet aux étudiants toute information utile provenant de l'administration.

### 27. Étudiant au conseil de la FAT

Un étudiant est choisi par le conseil de la FAT pour participer, avec droit de vote, à chacune de ses séances de travail, pendant un semestre. Il n'est pas le porte-parole de ses camarades.

### 28. Conseillers

Chaque classe est accompagnée par un conseiller, désigné par le conseil de la FAT parmi les professeurs. Ce conseiller est attentif à toute difficulté qui surgirait dans la classe dont il a la charge. Il la rencontre régulièrement pendant une période fixée par l'emploi du temps.

### 29. Association des étudiants

Les étudiants de la FAT ont la possibilité de s'impliquer dans la vie et les activités de l'Association des étudiants, qui concerne également les étudiants de l'Institut de français langue étrangère, ceux de l'Institut des sciences humaines, et les élèves du lycée Maurice-Tièche. Les statuts de l'association sont disponibles auprès de la direction du Campus, et les élections du bureau de l'association sont gérées par l'administration du Campus. L'association a pour but de favoriser la fraternité entre les étudiants.

### 30. Association des anciens élèves de Collonges (ADAC)

L'ADAC, fondée en 1951, existe pour resserrer les liens entre les anciens étudiants par des échanges d'idées et de souvenirs. Elle organise des rencontres pour soutenir le Campus et la mission qui s'y accomplit, ou pour aider moralement et matériellement les anciens et les nouveaux étudiants dont les cas mériteraient son appui. En devient membre tout ancien étudiant du Campus.

Faculté adventiste de théologie

**bulletin 2017-2018**  
**hébergement**

## Structures d'hébergement

Les étudiants de la FAT peuvent être hébergés par le Campus adventiste du Salève, qui dispose des structures nécessaires :

- la Clairière : résidence pour les étudiantes célibataires ou non accompagnées par leur famille, proposant des chambres individuelles et des chambres pour deux personnes ;
- les Horizons : résidence pour les étudiants célibataires ou non accompagnés par leur famille, proposant des chambres individuelles et des chambres pour deux personnes ;
- le Parc, les Sources et l'Annexe : trois résidences pour les étudiants venant avec leur conjoint et/ou leurs enfants, proposant des appartements de type T1 à T5 ;
- une cafétéria ouverte sept jours sur sept et servant trois repas végétariens par jour.

## Chambres

A la Clairière, chaque chambre est équipée d'un lavabo, d'une douche et de toilettes.

Aux Horizons, chaque chambre est équipée d'un lavabo. Douches et toilettes sont disponibles à chaque étage.

Ces deux résidences offrent les prestations suivantes :

- service de courrier
- téléphone dans chaque chambre (réception des appels gratuite, envoi des appels payant)
- connexion Internet (Wifi)
- salle informatique
- salle de prière
- salon avec télévision
- foyer avec cuisine équipée
- salle de musculation
- salle de stockage de valises ou objets encombrants
- espace de rangement des vélos
- lave-linge et sèche-linge
- fer et table à repasser

## Appartements

### Description

Le Campus propose des appartements de type T1 à T5. Le type indique le nombre de pièces, en plus de la cuisine et des sanitaires. Par exemple, un T2 est composé d'une cuisine, de sanitaires (salle d'eau et toilettes), d'une salle de séjour, et d'une chambre à coucher.

Les appartements sont tous meublés de la façon suivante :

- cuisine : cuisinière, réfrigérateur, table, chaises, meubles sous et sur l'évier ;
- salle de séjour : bibliothèque, bureau, canapé, fauteuils, bahut ;
- chambre : lit, tables de nuit, armoire.

## Modalités d'arrivée et de départ

L'administration du Campus attribue les appartements après acceptation du dossier d'inscription, en fonction de la taille et du budget des familles, et en fonction des disponibilités. Il est donc recommandé au futur étudiant de faire sa demande le plus rapidement possible.

Un contrat d'occupation est signé pour l'année universitaire qui, en principe, va de début septembre jusqu'à fin juin. L'étudiant ayant un programme sur plusieurs années doit signer chaque année un nouveau contrat pour la période allant de juillet à juin de l'année suivante. En fonction des besoins, l'administration se réserve le droit de modifier la répartition des appartements.

L'étudiant achevant ses années d'études doit impérativement libérer son appartement au plus tard le 30 juin.

Les appartements sont partiellement meublés et doivent rester dans l'état pendant leur occupation. L'occupation d'un appartement est réglementée par un règlement intérieur qui est remis au locataire lors de son arrivée au Campus.

Après avoir achevé ses années d'études, un étudiant peut demander à disposer encore d'un appartement s'il a un mémoire de Licence ou de Master à achever, pour une période qui ne peut excéder deux semestres. Il ne sera toutefois pas considéré comme prioritaire dans le processus d'attribution et de répartition des appartements.

Faculté adventiste de théologie

**bulletin 2017-2018**  
**finances**

## Frais d'enseignement

Les prix indiqués sont toutes taxes comprises.

	étudiant logé à l'extérieur du campus	étudiant logé sur le campus
Droit d'inscription automne	225 €	225 €
Droit d'inscription printemps	225 €	225 €
1 année d'étude (à partir de 50 ECTS annuels)	7 500 €	6 500 €
1 ECTS (en-dessous de 50 ECTS annuels, les cours sont facturés à l'ECTS ; la valeur en ECTS de chaque cours est indiquée <i>infra</i> , p. 9-15)	150 €	130 €

### Mémoire en cours

Tant qu'il n'a pas déposé son mémoire au secrétariat, un étudiant doit continuer de s'inscrire en s'acquittant du droit d'inscription semestriel. Les dates limites prises en compte sont le 31 août et le 31 janvier de chaque année.

### Modalités particulières

1. Si les études sont financées par un organisme externe (voir p. 35), des frais administratifs supplémentaires de 240 € par semestre sont facturés.
2. L'auditeur paie l'équivalent d'un demi-tarif. S'il s'inscrit à moins de 20 ECTS, il ne paie plus le droit d'inscription semestriel de 225 € mais un droit d'inscription de 10 € par ECTS.
3. L'étudiant qui inscrit un ou plusieurs de ses enfants à l'ensemble scolaire Maurice-Tièche bénéficie du tarif « logé sur le campus » même s'il loge à l'extérieur.
4. Lorsque deux conjoints sont étudiants au Campus (à la FAT, à l'Institut de français langue étrangère ou à l'Institut des sciences humaines), celui qui s'inscrit au plus grand nombre d'ECTS paie le plein tarif ; celui qui s'inscrit au plus petit nombre d'ECTS paie un demi-tarif.

## Frais d'hébergement et de pension

Le Campus s'efforce de stabiliser les prix pour toute la durée de l'année universitaire. Il se réserve cependant le droit de modifier le prix des appartements et des résidences en cours d'année. Dans ce cas, un préavis serait publié et diffusé un mois à l'avance.

### En résidence des célibataires

#### Caution

Une caution de 250 € est prélevée sur le premier versement de l'étudiant. Elle est rendue au départ définitif de l'étudiant, une fois effectué l'état des lieux de la chambre et si celui-ci est satisfaisant.

## Frais annuels

Pension complète et hébergement en chambre individuelle à La Clairière	7 544 €
Pension complète et hébergement en chambre individuelle aux Horizons	7 202 €
Pension complète et hébergement en chambre double à La Clairière	5 910 €
Pension complète et hébergement en chambre double aux Horizons	5 682 €

## Explications

L'hébergement (chambre) couvre les deux journées qui précèdent l'inscription en septembre, tous les jours de l'année et les deux journées qui suivent la clôture en juin.

La pension complète (repas) inclut un acompte pour les consommations à la cafétéria. La différence par rapport aux consommations réelles est facturée ou remboursée, selon qu'elle est positive ou négative.

L'étudiant interne qui rentre régulièrement chez lui le week-end bénéficie d'une réduction annuelle de 908 € sur la pension complète.

## En résidence des couples et familles

### Caution

Une caution de 400 € est prélevée sur le premier versement de l'étudiant. Elle est rendue au départ définitif de l'étudiant, une fois effectué l'état des lieux de l'appartement et si celui-ci est satisfaisant.

### Loyer mensuel (à partir de juin 2017)

Résidence	Type d'appartement	Loyer mensuel avec charges
<b>Annexe</b>	T3	807 €
<b>Parc</b>	T1 (3e étage)	427 €
	T1 (environ 30 m <sup>2</sup> )	472 €
	T1 (environ 35 m <sup>2</sup> )	524 €
	T2	612 €
	T3 (rez-de-chaussée)	845 €
<b>Sources</b>	T2	697 €
	T3	845 €
	T5	1 067 €
<b>Bellevue</b>	T2	697 €
	<b>Villa</b> Mon abri, Les pins	1 215 €

## Explications

Les charges comprennent : le mobilier, le chauffage, l'électricité, l'eau chaude et l'eau froide, le parking et les taxes de ramassage des ordures ménagères. (Aux Sources, le gaz de ville pour la cuisine est à la charge de l'utilisateur.) Selon l'augmentation réelle des charges, le Campus se réserve le droit de procéder à un réajustement des charges en cours d'année, en prévenant le plus tôt possible.

Le contrat d'occupation s'entend à partir de début septembre. Toute famille d'étudiant ayant réservé un appartement règle intégralement le mois de septembre, même en cas d'arrivée tardive signalée. Pour tout retard non signalé, l'administration se réserve le droit d'attribuer l'appartement à quelqu'un d'autre. La libération anticipée doit respecter les délais légaux, sauf arrangement préalable avec le directeur financier.

## Frais divers

### Inscription tardive

Par jour de retard (avec un maximum de 160 €) 40 €

### Remplacement de la carte d'étudiant

12 €

## Frais d'assurance

L'étudiant a l'obligation d'être assuré (assurance responsabilité civile et assurance maladie). L'administration du Campus assiste tous les étudiants, dès leur arrivée, dans leurs démarches pour contracter une ou plusieurs assurances et complémentaires.

### Assurance responsabilité civile individuelle

Chaque étudiant fournit à son arrivée une attestation d'assurance responsabilité civile scolaire. A défaut, celle-ci est souscrite par l'intermédiaire du Campus (18 €). Cette assurance couvre les activités scolaires et extrascolaires.

Nous recommandons toutefois à l'étudiant qui pratique un sport de souscrire une assurance responsabilité civile spécifique (30 € environ).

### Assurance responsabilité civile locataire

Une attestation d'assurance responsabilité civile locataire est exigée de toutes les familles d'étudiants logées dans les appartements du Campus. Cette assurance est incluse dans la plupart des assurances « multirisque habitation ».

### Assurance maladie obligatoire

#### Étudiant âgé de moins de 20 ans

Tout étudiant ayant moins de 20 ans tout au long de l'année universitaire peut encore bénéficier de la Sécurité sociale de l'un de ses parents. Il est considéré comme un ADA (ayant droit autonome) et perçoit les remboursements sur un compte personnel.

#### Étudiant âgé de 20 à 28 ans

Tout étudiant ayant moins de 28 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année universitaire doit s'affilier à la Sécurité sociale étudiante (215 € environ pour les 12 mois de l'année universitaire). Lors de la première demande d'immatriculation à la Sécurité sociale, une copie de l'acte de naissance est exigée et doit être traduite en français par un traducteur assermenté si la personne est née hors de France.

#### Étudiant âgé de plus de 28 ans

Si l'étudiant a plus de 28 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année universitaire, il doit fournir le justificatif d'une souscription à une assurance maladie-accident. L'administration du Campus peut le conseiller dans la recherche d'une assurance appropriée.

#### Étudiant salarié

Si l'étudiant exerce une activité salariée, il devra justifier d'un minimum de 120 heures consécutives par trimestre pour bénéficier des services de remboursement des frais médicaux par la Sécurité sociale.

#### Couple d'étudiants

Si, dans un couple, tous deux sont étudiants et ont chacun moins de 28 ans, ils doivent individuellement s'affilier à la Sécurité sociale étudiante. Leurs enfants sont rattachés à l'un ou l'autre des parents.

#### Étudiant étranger venant de l'Espace économique européen et de la Suisse

Tout étudiant ressortissant d'un État de l'Espace économique européen ou de Suisse est dispensé de l'affiliation au régime étudiant de la Sécurité sociale française s'il est titulaire d'une



carte européenne de santé. Ce document lui permet de se faire rembourser par le régime général de la Sécurité sociale française et de contracter une mutuelle étudiante.

### **Étudiant étranger venant d'un autre pays**

Tout étudiant étranger doit justifier d'un titre de séjour pour pouvoir bénéficier de la Sécurité sociale. Le récépissé délivré par la mairie lors de la demande de carte de séjour suffit. L'étudiant sera alors soumis au même régime que les étudiants français ou européens.

## **Modalités de paiement**

Financer ses études à la FAT représente pour la plupart des étudiants et pour leurs proches efforts et sacrifices, heureusement largement récompensés par la satisfaction d'atteindre l'objectif que l'on s'était fixé et par la certitude d'accomplir sa vocation.

Forte de ses nombreuses années d'expérience dans l'accompagnement de ses étudiants, la FAT ne saurait trop insister sur la nécessité pour le futur étudiant de se préparer soigneusement sur le plan financier avant de commencer ses études. Il est très fortement recommandé de respecter les modalités de paiement indiquées ci-dessous. Il est toutefois possible, avec l'accord du directeur financier, d'établir un plan financier spécifique à chaque étudiant.

### **Nouveaux étudiants**

1. Premier versement au moment de la demande d'inscription, au plus tard le 30 avril ou le 30 juin 2017 (voir le calendrier universitaire) : 6 000 €. Cette somme est remboursée au candidat s'il n'obtient pas de visa ou s'il renonce à venir étudier à la FAT. Le Campus conserve toutefois 150 € de frais administratifs non remboursables.
2. Deuxième versement le 5 septembre 2017 : le solde de l'année scolaire, correspondant à la situation spécifique de l'étudiant.

### **Étudiants en réinscription**

1. Premier versement le 6 septembre 2017 : 70 % du budget annuel.
2. Deuxième versement le 30 janvier 2018 : le solde du budget annuel.

### **Paiement par chèque**

Tout paiement par chèque doit être effectué à l'ordre du Campus adventiste du Salève.

### **Paiement par carte bancaire**

Sur place, le paiement des frais par carte bancaire est possible auprès du service de comptabilité.

A distance, le paiement sécurisé par carte bancaire peut se faire en ligne, sur le site Web du Campus adventiste du Salève : [www.campusadventiste.edu](http://www.campusadventiste.edu).

## Paiement par virement bancaire

Merci d'adresser les virements au **Campus adventiste du Salève**, à l'une des banques ci-dessous :

Banque populaire des Alpes				
C/banque	C/guichet	N° compte	C/rib	Domiciliation
16807	00062	89667101211	73	BPA Collonges-sous-Salève
International Bank Account Number (IBAN) FR76 1680 7000 6289 6671 0121 173			Bank Identification Code (BIC) CCBPFPPGRE	

Banque postale				
Établissement	C/guichet	N° compte	C/rip	Domiciliation
20041	01007	0672136F038	97	Lyon
International Bank Account Number (IBAN) FR67 2004 1010 0706 7213 6F03 897			Bank Identification Code (BIC) PSSTFRPLYO	

## Difficultés et cessation de paiement

La fréquentation des cours et la présence d'un étudiant au Campus adventiste du Salève sont conditionnées par la régularisation de ses obligations financières. Le Campus ne peut être tenu pour responsable de la perturbation des études de celui qui ne se serait pas soumis à ces obligations financières.

### Dettes

Un étudiant qui aurait une dette envers le Campus (enseignement, hébergement, pension ou autre) ne peut pas être réinscrit le semestre suivant ni réadmis l'année suivante avant que la totalité de la dette n'ait été soldée. Le Campus se réserve le droit de ne pas remettre de relevés de notes, diplômes, certificats ou attestations jusqu'au moment où l'étudiant se sera acquitté de sa dette. Des intérêts sont calculés sur les dettes importantes.

### Départ volontaire ou exclusion

Si un étudiant décide de quitter l'établissement en cours de semestre ou s'il en est exclu, 80 % des frais d'enseignement, d'hébergement, de pension et autres frais divers lui sont remboursés pour la période où il n'est plus sur le campus.

## Comment financer ses études

D'une façon générale, le financement des années d'études à la FAT se fait par l'addition de plusieurs sources, dont les principales sont les suivantes.

### Travail rémunéré

L'étudiant est presque toujours obligé de travailler pour financer au moins une partie de ses études. Il peut demander un emploi au Campus, qui fait tout son possible pour attribuer

quelques heures hebdomadaires aux étudiants qui le souhaitent. L'étudiant salarié par le Campus est soumis aux lois françaises sur le travail. Attention, il n'est toutefois pas possible de compter sur ce seul travail pour gagner de quoi payer ses années d'études.

Collonges est un village de dimension modeste qui offre peu de possibilités d'emploi. Les villes françaises de Saint-Julien-en-Genevois et d'Annemasse sont plus importantes, mais c'est surtout la ville suisse de Genève qui présente un réel intérêt financier, les emplois y étant mieux rémunérés. L'étudiant travaillant dans ces villes doit prévoir le financement d'une voiture et de tous les frais dérivés (assurance, carburant, entretien, etc.).

**Nouveauté en 2017** : le Campus a développé des partenariats avec des entreprises en Suisse, qui permettent de financer complètement les études en travaillant à 50 % tout au long de l'année, ou bien partiellement en travaillant pendant l'été précédant l'année scolaire. Ces emplois consistent pour l'instant essentiellement en nettoyage pendant l'année, et dans le bâtiment pendant l'été. Tout étudiant s'inscrivant pour la première fois qui s'intéresse à cette possibilité est invité à joindre à son dossier d'inscription un CV et une lettre de motivation.

## Sponsors et famille

La famille d'un étudiant n'a pas toujours les moyens de l'aider financièrement, mais elle consent souvent à des sacrifices pour apporter sa contribution ponctuelle ou régulière.

L'étudiant marié bénéficie de l'incomparable soutien de son conjoint, qui trouve généralement des opportunités d'emploi dans la région.

## Allocations familiales

Le gouvernement français accorde dans certaines conditions une allocation aux étudiants pour leur loyer (appartement ou chambre d'étudiant). Se renseigner directement auprès de la Caisse d'allocations familiales, 2 rue Émile Romanet, 74000 Annecy. Tél. 08 20 25 74 10.

## Aides de l'Église

Le fonctionnement mondial de l'Église adventiste prévoit qu'un étudiant se formant au ministère pastoral soit financièrement aidé, quand cela est possible, par sa Fédération ou Union d'origine. Chaque Fédération ou Union ayant son propre mode de financement, chaque étudiant est invité à prendre personnellement contact avec les responsables de son secteur ; son pasteur peut le conseiller dans cette démarche.

## Bourses du Campus

Le Campus dispose d'un fonds qui attribue des bourses à partir de la Licence 2. Celles-ci ne représentent qu'une aide financière tout à fait partielle, mais toujours bienvenue. L'étudiant qui souhaite en bénéficier en fait la demande écrite au directeur financier avant le 15 janvier. Une commission se réunit au début du semestre de printemps pour examiner chaque situation individuelle.

L'étudiant qui inscrit son ou ses enfants à l'ensemble scolaire Maurice-Tièche, établissement adventiste situé sur le même campus que la FAT, est aidé par le Fonds de parrainage des enfants des étudiants en théologie. Ce fonds lui permet de bénéficier d'un écolage réduit à 1 800 € pour le premier enfant, et à 1 200 € pour les suivants.

## Financement par un organisme externe

Le Campus adventiste du Salève est reconnu par l'État français comme organisme de formation (numéro de déclaration d'activité 82740285074). Si les conditions sont remplies, ses formations peuvent ainsi être financées par le Plan de formation (PF), le Congé individuel de formation (CIF), le Compte personnel de formation (CPF, ex-DIF) ou la Période de professionnalisation (PDP). Dans ces cas, des frais administratifs supplémentaires seront facturés.

# Sommaire

Déclaration de mission .....	2
Historique.....	2
Accréditations .....	2
Centres d'études .....	3
Corps enseignant 2017-2018 .....	5
Calendrier universitaire 2017-2018 .....	6

## Programme

Diplômes offerts.....	8
Débouchés .....	8
Enseignement à distance .....	9
Programme de Licence 1 .....	9
Programme de Licence 2 .....	10
Programme de Licence 3 .....	12
Programme de Master 1.....	13
Programme de Master 2.....	14

## Règlement

Conditions d'admission à la FAT .....	17
1. Recommandations au candidat .....	17
2. Engagement moral du candidat.....	17
3. Niveau scolaire ou universitaire d'admission .....	17
4. Validation de cours suivis dans d'autres institutions .....	18
5. Candidat étranger .....	18
6. Candidat non francophone .....	18
Obligations de l'étudiant .....	18
7. Étudiant / auditeur.....	18
8. Présence en classe.....	18
9. Présence aux rencontres de la FAT .....	19
Travaux, notes et diplômes .....	19
10. Respect de la propriété intellectuelle..	19
11. Remise des travaux .....	19
12. Dysfonctionnement lors des examens	19
13. Notes.....	20

14. Validation des cours et des modules .	20
15. Échec et rattrapage .....	20
16. Condition de réinscription.....	21
17. Remise des diplômes.....	21
Formation pratique.....	21
18. Formation pratique continue .....	21
19. Stage pastoral annuel .....	21
Mémoires .....	22
20. Présentation des mémoires .....	22
21. Première étape : le projet.....	22
22. Deuxième étape : la recherche .....	22
23. Troisième étape : la rédaction.....	23
24. Quatrième étape : la soutenance .....	23
25. Cinquième étape (facultative) : la publication .....	25
Organisation et fonctionnement de la vie estudiantine.....	25
26. Délégués de classe .....	25
27. Étudiant au conseil de la FAT .....	25
28. Conseillers.....	25
29. Association des étudiants .....	25
30. Association des anciens élèves de Collonges (ADAC).....	25

## Hébergement

Structures d'hébergement .....	27
Chambres .....	27
Appartements.....	27

## Finances

Frais d'enseignement.....	30
Frais d'hébergement et de pension .....	30
Frais divers .....	32
Modalités de paiement.....	33
Difficultés et cessation de paiement .....	34
Comment financer ses études .....	34